



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Etre au chômage et survivre avec les minima sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minima sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minimas sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minimas sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minimas sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les déremboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minimas sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les déremboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minima sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les déremboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minima sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les déremboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Etre au chômage et survivre avec les minimas sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Etre au chômage et survivre avec les minimas sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minima sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les déremboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minima sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minima sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les déremboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Etre au chômage et survivre avec les minimas sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com



UD FO 77

Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

Déclaration de la Commission exécutive du 22 septembre 2023

La Commission Exécutive de l'UD FO 77 réunie le 22 septembre 2023 réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis ou groupements politiques, des religions et des groupements philosophiques.

La CE rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, d'Égalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit et donc s'oppose avec la plus grande fermeté au projet de décentralisation préparé par la présidente de la région Ile de France .

La CE constate que le Président de la République et le Gouvernement ont lancé de nouvelles attaques, cet été, contre les travailleurs et les privés d'emploi et les assurés sociaux et en particulier contre les plus fragiles.

La protection sociale est montrée du doigt tout comme les bénéficiaires. Salaire, pension, retraite. La CE revendique l'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et du SMIC pour rattraper l'inflation, immédiatement. La CE exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires.

La CE revendique l'ouverture de négociation dans la Fonction Publique les branches et les entreprises afin d'obtenir de véritables augmentations de salaires à même de rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieures. Seul le salaire doit être la base du financement de la protection sociale.

- Retraite

La CE exige l'abrogation des contre-réformes des retraites Macron et Touraine. La CE revendique le maintien du système par répartition, de tous les régimes spéciaux, du retour à la retraite à 60 ans, après 37,5 annuités de cotisations. Le premier effet néfaste de la contre réforme des retraites est le désordre organisé par le gouvernement à la CNAVTS et les CARSAT qui va occasionner des retards considérables dans le versement des pensions de milliers de nouveaux retraités.

- Assurance Chômage

La CE condamne l'application de la contre-réforme sur l'assurance chômage et la création de France Travail. Elle exige l'abrogation de cette contre-réforme et l'arrêt de mise en œuvre de France Travail. La CE exige la fin de la stigmatisation des assurés. Être au chômage et survivre avec les minimas sociaux ne sont pas un choix.

- RSA

La CE se félicite des réactions de notre organisation syndicale qui condamne l'obligation de travail pour percevoir une allocation. C'est une attaque contre le salariat et développe une nouvelle mise en concurrence entre les travailleurs privés d'emploi et les actifs.

- Sécurité Sociale

La CE condamne les déclarations du Ministre de l'Economie qui voudrait accentuer les remboursements et augmenter la franchise sur les médicaments. La CE condamne la stigmatisation des assurés en arrêt de maladie. C'est une remise en cause de leur droit et du diagnostic médical. La CE condamne les différentes mesures gouvernementales qui permettent l'exonération des cotisations sociales qui s'élèvent à 73 milliards d'euros pour 2022 et s'ajoutent à celles des années antérieures. Ces cadeaux se rajoutent aux exonérations fiscales. Ce ne sont donc pas les assurés sociaux qui parasitent notre Sécurité Sociale affaiblie.

- Les Services Publics c'est la République

La CE condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. Elle revendique la création de tous les postes nécessaires et le recrutement de personnels sous statut.

La Commission Exécutive est bien consciente que l'ensemble de ces attaques , complétés par l'inflation galopante contribuent à des souffrances subies par les travailleurs jeunes et vieux, par leurs familles. Elles sont organisées par le Gouvernement au seul bénéfice de ceux qui vivent du travail des autres .

La CE apporte son soutien à tous les militants syndicaux de Seine et Marne et affirme son opposition à la politique du gouvernement qui criminalise ses opposants. La CE condamne toutes les formes de répressions et de discriminations syndicales.

Plus largement, la CE décide de porter à la connaissance des militants FO , l'appel à la mobilisation formulé par l'intersyndicale pour le 13 octobre 2023.

La CE appelle tous les syndicats à se réunir en assemblées générales pour établir leurs cahiers de revendications . Il est temps de préparer une riposte efficace et à la hauteur. Seule la Grève peut les faire reculer. La CE invite les syndicats à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax :01 64 39 84 08 – mail : udfo77@wanadoo.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com